

Lundi 4 Décembre 2006

## **ROMORANTIN**

### **Alain Bouregba**

Dans le cadre du mois du film documentaire, la médiathèque de Romorantin, proposait jeudi soir la projection du film réalisé par Mohamed Ouzine " Une heure seulement " traitant du maintien des liens entre les enfants et leur(s) parent(s) incarcéré(s). Alain Bouregba, psychologue et directeur de la Fédération des Relais enfants-parents (FREP), répondait aux questions.

Comment sont nés les Relais enfants-parents en milieu carcéral ?

« A la suite d'une visite de la psychanalyste Françoise Dolto dans une prison, les conditions d'accueil des enfants venant voir leur parent incarcéré ont été soulevées. En 1985, une équipe de professionnels de la petite enfance a décidé de mettre en place une structure permettant de faire le relais entre ces enfants et leur parent. Aujourd'hui, il existe 20 REP en France. Ils sont animés par 800 bénévoles et 40 professionnels. Il y en a un au centre de détention d'Orléans depuis 1989. »

Qu'apporte cette structure aux enfants et aux parents ?

« Elle aide les enfants de la naissance à 15 ans à rencontrer leur parent incarcéré. La loi autorise les visites des enfants une demi-heure trois fois par semaine. Mais c'est au parloir. Le relais enfants-parents permet une heure consécutive de visite supplémentaire dans une pièce où les uns et les autres peuvent se retrouver dans des conditions plus intimes même si l'accompagnateur de l'association est présent. Cet espace contribue à conserver un lien primordial entre enfants et parents. On sait combien un lien conservé avec ses enfants concourt à la réinsertion de la personne détenue. Un tiers des détenus sont en difficulté pour rencontrer leurs enfants pour différents motifs : refus de la famille, refus du détenu parfois, difficulté à se déplacer. Lorsqu'une demande nous est adressée, nous nous chargeons des démarches administratives pour l'obtention de cette visite, nous intervenons auprès du parent incarcéré pour qu'il se réapproprie son rôle de parent et nous aidons à la relation quand il y a conflit familial. Si personne de l'entourage de l'enfant ne peut

accompagner l'enfant lors de sa visite en prison, nous allons le chercher et nous le ramenons. »

Y a-t-il beaucoup de parents détenus qui font appel au Relais enfants-parents ?

« En 2000, quand le film a été tourné dans le quartier femmes de centre d'incarcération d'Orléans, deux mamans en avaient fait la demande. Aujourd'hui, une quarantaine d'enfants rencontrent leurs parents. Ils sont accompagnés par 15 bénévoles de l'association. Nous lançons d'ailleurs un appel aux personnes qui désirent venir nous rejoindre car il y a une augmentation considérable du nombre de personnes incarcérées. En 2002, il y avait en France 60 détenus pour 100.000 habitants. En 2006, il y en a 80 détenus pour 100.000 habitants. »

Relais enfants-parents, 7, avenue Munster, 45000 Orléans, tél. 02.38.62.30.84.

Site Internet : [www.frep.fr](http://www.frep.fr)

Correspondante NR, Isabelle Serena.